

Séance ordinaire du 28 mai 2018

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-huitième jour du mois de mai deux mille dix-huit à dix-huit heures cinquante-trois, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2018-03-52

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 28 mai 2018, ainsi que par l'ajout des affaires suivantes :

« Comité exécutif

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Serge Léveillé »

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-53

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Plusieurs personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-03-54

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2018

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 14 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-55

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 7, 8, 14 et 15 mai 2018

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 7, 8, 14 et 15 mai 2018 est déposé.

CV-2018-03-56

Lettre d'entente à intervenir avec la Fraternité des policiers des Lévis inc.
[Document d'aide à la décision GCH-2018-033](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à avec la Fraternité des policiers de Lévis inc.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-57

Nomination d'un directeur général adjoint – Services de proximité à la Direction générale
[Document d'aide à la décision GCH-2018-032](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De nommer monsieur Gaétan Drouin à titre de directeur général adjoint – Services de proximité à la Direction générale, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, ainsi que directeur du Service de la sécurité incendie par intérim, d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à procéder au comblement du poste de directeur du Service de la sécurité incendie, ainsi laissé vacant ainsi qu'au comblement de tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

De nommer monsieur Gaétan Drouin à titre de coordonnateur municipal conformément à la politique municipale en sécurité civile, et ce, à compter du 11 juin 2018, en remplacement de monsieur Yves Després.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-58

Affectation du fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour l'encan de avril 2018
[Document d'aide à la décision INF-EM-2018-004](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-59

Récupération des sommes de la disposition d'équipements pour l'encan [Document d'aide à la décision INF-EM-2018-005](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De récupérer les sommes reçues de la disposition d'équipements pour l'encan, afin de réinvestissement en achat d'équipements ou des dépenses en immobilisation, pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-60

Signature d'un permis d'occupation [Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-037](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'autoriser le maire et la greffière à signer le permis d'occupation intitulé *Permission d'occupation ancienne emprise ferroviaire Danville utilisée à des fins de piste cyclable # 2 284 685 – 2 284 518 – 2 283 503*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-61

Entente intermunicipale relative à la fourniture de services de pompières et pompiers et la location de véhicules incendie à intervenir avec la Ville de La Malbaie

Document d'aide à la décision INC-2018-015-R-1

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'entente intermunicipale relative à la fourniture de services de pompières et pompiers et la location de véhicules incendie à intervenir avec la Ville de La Malbaie, telle qu'elle est annexée à la fiche de décision INC-2018-015-R-1, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-62

Support à la promotion des événements organisés par La maison du Bingo de Lévis et aide financière à cet organisme

[Document d'aide à la décision DVC-2018-004](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder un support à la promotion des événements organisés par La maison du Bingo de Lévis par le biais des canaux de communication de la Ville et des membres du personnel de la Ville concernés.

D'accorder une aide financière de 15 000 \$ à cet organisme, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-63

Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis

Document d'aide à la décision DVC-ART-2018-011

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder à l'Orchestre symphonique de Lévis une aide financière de 122 000 \$, provenant de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté, pour la réalisation du projet d'amélioration acoustique, selon les modalités de versement prévues en annexe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2018-011, afin de maintenir leurs activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-64

Adhésion à la *Déclaration commune en faveur de l'immigration*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2018-015](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adhérer à la *Déclaration commune en faveur de l'immigration*, proposée par l'organisme le Tremplin, suivante :

« Nous nous engageons à travailler ensemble à mettre en place des mécanismes pour favoriser l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et à mettre de l'avant des valeurs de solidarité et d'entraide afin que la société lévisienne constitue un milieu de vie ouvert et accueillant pour les personnes immigrantes où chacun peut s'épanouir pleinement sans égard à sa couleur de peau, à ses origines ou à sa

religion. ».

De promouvoir l'adhésion de la Ville à cette déclaration, lors du rassemblement populaire 2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-65

Autoriser l'exécution du programme d'interventions dans les parcs 2018 ainsi que le financement afférent aux travaux

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-007](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De financer la dépense relative au programme d'interventions dans les parcs 2018 au montant maximal de 480 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-66

Reconnaissance d'organismes

[Document d'aide à la décision DVC-2018-005](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De ne pas reconnaître les organismes suivants, et ce, en vertu des critères d'admissibilité de la politique de reconnaissance des organismes :

- La gamme;
- le Club toastmasters.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-67

Plan d'action 2018-2020 de la politique culturelle

Document d'aide à la décision DVC-BIB-2018-005

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le plan d'action 2018-2020 de la politique culturelle, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2018-005.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-68

Aide financière au Club de gymnastique Lévis inc. [Document d'aide à la décision DVC-SPO-2018-010](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'accorder une aide financière de 7 200 \$ au Club de gymnastique Lévis inc.,
pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-69

Modification du programme *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville* [Document d'aide à la décision COM-2018-006](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

De retirer, du programme de reconnaissance *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville*, la possibilité de nommer un organisme à titre de *Citoyenne ou du citoyen d'honneur de la Ville*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-70

Dépôt du rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2017 [Document d'aide à la décision FIN-2018-019-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Le rapport du maire aux citoyennes et citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2017 est déposé, à titre d'information.

De décréter que tout rapport du maire aux citoyennes et citoyens des faits saillants du rapport financier, fait en vertu de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-71

Dépôt du rapport financier consolidé de la Ville pour l'année 2017 et des rapports (audits) du vérificateur général et du vérificateur externe (auditeur indépendant) [Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-009](#)

Le rapport financier consolidé dressé par le trésorier pour l'année 2017 ainsi

que des rapports de vérification (audits) du vérificateur externe (auditeur indépendant) des états financiers de la Ville, des comptes relatifs au vérificateur général et des rapports de vérification (audits) du vérificateur général des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation, est déposé, à titre d'information.

CV-2018-03-72

Abrogation de la résolution CV-2017-08-70 « Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas) » et demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 5 664 495, 5 664 496 et 5 664 497 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-071](#)

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin

Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'abroger la résolution CV-2017-08-70 « Demande présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie du lot 5 664 495 du cadastre du Québec (rue Jérôme-Demers, secteur Saint-Nicolas) ».

De donner un avis favorable à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'exclusion d'une partie des lots 5 664 495, 5 664 496 et 5 664 497 du cadastre du Québec, d'une superficie visée de 8 668,76 mètres carrés, et ce, en tenant compte des critères indiqués en annexe à la présente résolution.

[Annexe](#)

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-73

Financement de la dépense relative à l'élaboration du *Plan directeur des parcs industriels et espaces technologies de la Ville*

[Document d'aide à la décision DEV-2018-059](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à l'élaboration du *Plan directeur des parcs industriels et espaces technologies de la Ville* au montant maximal de 150 000 \$, à même la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-74

Aide financière au Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. [Document d'aide à la décision DEV-2018-070](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 30 000 \$ au Centre socio-culturel et sportif St-Étienne inc. pour son projet d'ajout d'une surface de Deck hockey à ses installations, conformément à la politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-75

Félicitations à Festivent Ville de Lévis Document d'aide à la décision DEV-2018-075

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De féliciter Festivent Ville de Lévis qui s'est démarqué lors du gala des 33^e *Grands prix du tourisme de la Chaudière-Appalaches* dans la catégorie *Évènements*, contribuant ainsi au rayonnement de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-76

Financement de la dépense relative à l'élaboration de la stratégie de marketing territorial Document d'aide à la décision DEV-2018-069

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De financer la dépense relative à l'élaboration de la stratégie de marketing territorial au montant maximal de 175 000 \$, à même la réserve pour fins du développement du territoire en matière de développement économique, environnementale, patrimoine et historique.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-77

Demande d'aide financière au *Programme d'aide financière 2018 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités d'autocueillette et de vente de produits agricoles à la ferme* [Document d'aide à la décision DEV-2018-079](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De déposer une demande d'aide financière de 2 000 \$ au *Programme d'aide financière 2018 aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux marchés de Noël et aux activités d'autocueillette et de vente de produits agricoles à la ferme.*

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-78

Renouvellement des contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période 2018-2019

[Document d'aide à la décision APP-2018-075](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De renouveler les contrats d'assurance de dommages de la Ville pour la période du 1^{er} juin 2018 au 1^{er} juin 2019, selon les paramètres indiqués à la fiche de prise de décision APP-2018-075.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-79

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H13 Habitation collective dans la zone H0251, rue Frédéric-Back, secteur Saint-Nicolas) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2018-066](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet :

- d'autoriser la classe d'usage H13 Habitation collective dans la zone H0251 et de prévoir les normes applicables à cette classe d'usage;
 - de diminuer la marge de recul avant minimale à six mètres pour tous les usages autorisés dans la zone H0251;
 - de prévoir une densité résidentielle nette minimale devant être respectée dans la zone H0251.
-

CV-2018-03-80

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-29 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 (abrogation du paragraphe 25° de l'article 18) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision DAJ-2018-004](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-29 modifiant le Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'abroger le paragraphe 25 de l'article 18 du Règlement intérieur du conseil de la Ville RV-2016-15-99 déléguant au comité exécutif le pouvoir d'adopter un règlement pour régir la circulation routière.

CV-2018-03-81

Avis de motion du Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajout d'une dérogation pour la construction d'un ponceau dans la zone inondable du ruisseau Cantin, secteur Saint-Romuald) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-2018-086](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet d'ajouter une dérogation en zone inondable pour la construction d'un ponceau qui traversera le ruisseau Cantin, incluant une route aux approches du nouveau ponceau.

CV-2018-03-82

Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usage H13 Habitation collective dans la zone H0251, rue Frédéric-Back, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-066](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-28 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-066.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-83

Adoption du Projet de règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé (ajout d'une dérogation pour la construction d'un ponceau dans la zone inondable du ruisseau Cantin, secteur Saint-Romuald) et document prévu

au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*

[Document d'aide à la décision URBA-2018-086](#)

Il est proposé par la conseillère Karine Lavertu
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2018-18-30 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement révisé, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2018-086.

D'adopter le document prévu au premier alinéa de l'article 53.11.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant les modifications à apporter au plan d'urbanisme et aux règlements d'urbanisme de la Ville, tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-84

Adoption du Règlement RV-2018-18-17 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision INF-2018-008](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-17 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures a pour objet de prévoir la tarification applicable pour les biens et services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures pour les bordures et trottoirs, les branchements de services, les ponceaux, l'utilisation des lieux d'élimination de neige et lieux d'entreposage et le concassage de béton de ciment et béton bitumineux, le permis de dépôt de neige dans la rue, la vidange des installations septiques, l'intervention sur la propriété de la Ville par les entreprises de télécommunication et les divers autres services rendus par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-17 de tarification pour les biens et les services offerts par la Direction de l'environnement et la Direction des infrastructures.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-85

Adoption du Règlement RV-2018-18-18 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2018-006](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-18 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques a pour objet de financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques par un emprunt n'excédant pas la somme de 903 000 \$, d'un terme de trois ans, et par un emprunt n'excédant pas 3 832 500 \$, d'un terme de 15 ans, remboursables par une affectation annuelle d'une portion suffisante des revenus généraux de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Amélie Landry
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2018-18-18 décrétant des emprunts pour financer les dépenses relatives à la fourniture de services professionnels et techniques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-86

Adoption du Règlement RV-2018-18-19 abrogeant le Règlement RV-2004-02-22 constituant le Comité consultatif de toponymie de la Ville
[Document d'aide à la décision GRE-2018-030](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-19 abrogeant le Règlement RV-2004-02-22 constituant le Comité consultatif de toponymie de la Ville a pour objet d'abroger le Règlement RV-2004-02-22 constituant le Comité consultatif de toponymie de la Ville ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'adopter le Règlement RV-2018-18-19 abrogeant le Règlement RV-2004-02-22 constituant le Comité consultatif de toponymie de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-87

Adoption du Règlement RV-2018-18-21 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-027](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-21 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet de régir le stationnement sur les rues Jolliet, de la Promenade, P.-H.-Gosselin et du Rail ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2018-18-21 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-88

Adoption du Règlement RV-2018-18-22 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-027](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-22 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement sur les rues Édouard-Lagueux, Chabot, du Conducteur et Pierre-Arthur. ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

D'adopter le Règlement RV-2018-18-22 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-89

Adoption du Règlement RV-2018-18-23 modifiant le règlement V-832 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Charny

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-027](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-23 modifiant le règlement V-832 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Charny a pour objet de régir les stationnements municipaux alternatifs sur les rues Louis-Philippe-Robitaille et Thérèse-Casgrain ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Turner

Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'adopter le Règlement RV-2018-18-23 modifiant le règlement V-832 concernant la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites de la Ville de Charny.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-90

Adoption du Règlement RV-2018-18-24 modifiant le règlement 523-96 sur la circulation et le stationnement des véhicules de l'ex-Ville de Saint-Romuald

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-027](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-24 modifiant le règlement 523-96 sur la circulation et le stationnement des véhicules de l'ex-Ville de Saint-Romuald a pour objet de régir le stationnement municipal situé à l'intersection du chemin du Fleuve et du boulevard Guillaume-Couture ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'adopter le Règlement RV-2018-18-24 modifiant le règlement 523-96 sur la circulation et le stationnement des véhicules de l'ex-Ville de Saint-Romuald.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-91

Adoption du Règlement RV-2018-18-25 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-029](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le règlement RV-2018-18-25 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur la rue Châteaubriand ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Règlement RV-2018-18-25 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-92

Adoption du Règlement RV-2018-18-26 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-038](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-26 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a pour objet d'abolir le stationnement en alternance sur la rue de la Montagne ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2018-18-26 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-93

Adoption du Règlement RV-2018-18-27 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2018-038](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-27 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la rue André-Bergeron ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Steve Dorval

D'adopter le Règlement RV-2018-18-27 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-94

Adoption du Règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications devant être apportées afin d'assurer la cohérence entre le règlement de zonage et le nouveau règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale)

[Document d'aide à la décision URBA-2018-094](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'abroger plusieurs dispositions spécifiques relatives au drainage et au pavage des espaces de stationnement, de chargement et de déchargement, une disposition spécifique applicable dans la zone M1037 concernant les stationnements hors rue dans un stationnement étagé et de modifier une disposition spécifique concernant l'aménagement d'un écran tampon applicable dans la zone C2614 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2018-17-86 modifiant le Règlement

RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2018-02-49.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-03-95

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Serge Léveillé

ATTENDU que monsieur Serge Léveillé est décédé le 26 mai 2018;

ATTENDU que monsieur Léveillé était bien connu pour ses implications sociales dans la communauté notamment avec l’organisme Les chevaliers de Colomb;

ATTENDU que monsieur Léveillé était un modèle de dévouement, de persévérance, et de ténacité dans l’adversité ;

ATTENDU que monsieur Léveillé était un homme d’affaires engagé ;

En conséquence,

Il est proposé par le maire
Appuyé à l’unanimité

De transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Serge Léveillé.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-03-96

Période d’intervention des membres du conseil

Quelques membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2018-03-97

Félicitations à Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière

Il est proposé par Brigitte Duchesneau
Appuyé à l’unanimité

De féliciter Alpha-Entraide des Chutes-de-la Chaudière pour avoir reçu *le Prix du civisme 2018* de l’Association canadienne des Membres de l’Ordre national du Mérite (ONM) le 9 mai 2018, source de fierté et d’inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l’unanimité

CV-2018-03-98

Félicitations à Fondation Monique-Fitz-Back

Il est proposé par Brigitte Duchesneau
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Fondation Monique-Fitz-Back pour son concours de dessins « *Mon Saint-Laurent inspirant* » tenu le 26 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-03-99

Félicitations à madame Louise Gingras, directrice des relations publiques chez Groupe Autobus Auger

Il est proposé par Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter madame Louise Gingras, directrice des relations publiques chez Groupe Autobus Auger, pour avoir reçu le *Prix Coup de cœur* lors de la 17^e édition du concours *Les Pléiades – Prix d'excellence*, le 24 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-00

Félicitations à Dessercom

Il est proposé par Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Dessercom qui a été reconnu dans les catégories *Le bon coup* et *Le performant* (moyenne et grande entreprise), ainsi que par la deuxième *Grande distinction Desjardins*, de même que de féliciter son directeur général, monsieur Maxime Laviolette, qui a été désigné *Personnalité d'affaires de l'année*, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-4-01

Félicitations à Office municipal d'habitation de Lévis

Il est proposé par Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter Office municipal d'habitation de Lévis pour avoir reçu le *Prix Régis-Laurin* dans la catégorie innovation, le 2 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-02

Félicitations à L'Opéra de Lévis

Il est proposé par Isabelle Demers
Appuyé à l'unanimité

De féliciter L'Opéra de Lévis pour son cinquième anniversaire et l'excellence de sa prestation lors de sa soirée d'opéra tenue le 26 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-03

Félicitations à RAID Banque Nationale

Il est proposé par Amélie Landry
Appuyé à l'unanimité

De féliciter RAID Banque Nationale pour sa huitième édition qui a eu lieu le 26 mai 2018, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2018-04-04

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2018-04-05

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

À 20 heures 54, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
